



PROJET DE TERRITOIRE

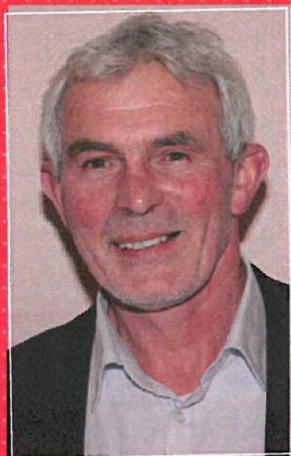
Feuille de route
2022-2028

9 *priorités*
pour poursuivre le développement
du Pays du Lunévillois

- DOCUMENT PROVISOIRE -

PROJET Pays du Lunévillois DE TERRITOIRE

Feuille de route
2022-2028



Philippe DANIEL
Président du Pays du Lunévillois

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les élus du Pays du Lunévillois ont choisi d'élaborer une nouvelle feuille de route partagée pour les 6 prochaines années. Ce document écrit une nouvelle page du Projet de territoire adopté en 2016 et constitue un cadre de référence pour mettre en œuvre des actions concrètes dans les intercommunalités et répondre aux besoins des habitants.

Bonne lecture à toutes et tous.

POURQUOI ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE ALORS QUE LE PROJET DE TERRITOIRE A ÉTÉ ADOPTÉ EN 2016 ?

En 2016, les 4 intercommunalités qui forment le Pays du Lunévillois se sont dotées d'un **Projet de territoire**. Ce dernier définit pour 2030 un modèle de développement construit autour d'un fil rouge et de trois grands axes. Une liste de 5 chantiers était également définie pour la période 2016-2019.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de réactualiser cette liste de priorités pour 2022-2026, mais aussi d'apporter quelques ajustements au modèle de développement. Car, de nombreux changements sont intervenus en l'espace de 6 ans, notamment :

- Le passage de 8 à 4 intercommunalités en 2017 à la suite de la réforme territoriale,
- L'accélération des enjeux écologiques,
- Le renouvellement des élus communautaires et municipaux en 2020,
- L'actuelle crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales,
- L'accompagnement de la relance avec la mise en place d'une nouvelle génération de contrats avec l'Europe (programme LEADER 2023-2027), l'État, la Région et le Département (Pacte territorial de relance et de transition écologique 2021-2027).

À QUOI ET À QUI CETTE FEUILLE DE ROUTE VA-T-ELLE SERVIR ?

Cette feuille de route est d'abord pour nos communes et intercommunalités un prérequis indispensable pour construire des relations de travail avec les autres acteurs institutionnels : elle est le reflet de notre capacité de travailler ensemble et permet de positionner le territoire et nos ambitions de manière lisible. En ce sens, c'est un cadre de référence pour rendre favorable l'émergence des projets, faciliter les partenariats, saisir des opportunités et in fine décrocher des financements.

C'est aussi un fil conducteur pour les 4 intercommunalités du Pays, pour mener ensemble des projets que les Communautés de communes ne pourraient conduire seules. Comme cela a été réalisé en 2017 avec l'installation de la plateforme territoriale de rénovation énergétique, ou encore en 2018 avec la mise en place d'une politique globale des déplacements avec la prise du statut d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

Enfin, cette feuille de route s'adresse à tous ceux qui font le développement du Pays : habitants, acteurs économiques, associatifs, touristiques... Sa mise en œuvre doit permettre l'accompagnement de projets locaux et nécessite la mobilisation de tous.

COMMENT A-T-ELLE ÉTÉ ÉLABORÉE ?

La feuille de route a été construite de manière participative avec les élus du territoire. Des réunions de concertation ont été menées au sein de chacune des intercommunalités afin de recueillir leurs propositions à partir d'un état des lieux : « Les 10 défis du Pays du Lunévillois ». Les forces vives du territoire ont également été consultées dans le cadre du Conseil de Développement.

Au cours de ce processus, nous nous sommes posés deux principales questions :

- Faut-il modifier ou compléter les axes du Projet de territoire de 2016 ?
- Quelles sont les priorités et les projets structurants à initier en 2022-2028 ?

.....

QUE CONTIENT-ELLE ?

La colonne vertébrale de notre modèle développement demeure le renforcement de l'attractivité du Pays, qu'elle soit résidentielle, touristique ou plus largement économique. Le cap fixé par le Projet de territoire de 2016 reste le même. En ce sens, la feuille de route s'inscrit bien dans la poursuite des efforts déjà engagés au sein de chaque intercommunalité et à l'échelle du Pays.

Mais, les échanges ont permis de préciser notre modèle de développement et de souligner :

- Les atouts de nos territoires, notamment nos paysages ou encore les savoir-faire agricoles, artisanaux et industriels de nos entreprises, qui constituent nos biens communs et des points d'appui sur lesquels construire le développement,
- Les défis et les points de vigilance auxquels il faut répondre et veiller,
- Les axes de développement pour lesquels il a été fait le choix de reprendre ceux identifiés dans le Projet de 2016 tout en les reformulant,
- Les leviers à activer pour réussir ce développement, comme les mobilités,

Enfin et surtout, neuf priorités pour 2022-2028 ont été identifiées pour engager le changement au travers de projets structurants.

ATOOUTS

- **Des paysages diversifiés** entre eaux et forêts, vallées et piémont, marqueurs du territoire
- **Des sites touristiques emblématiques** à conforter et d'autres à révéler
- **Des bourgs structurants** avec une offre de services de proximité mais à conforter
- **Des savoir-faire** agricoles, artisanaux et industriels à valoriser et à accompagner dans les transitions
- **Un territoire engagé dans la transition énergétique** avec la plateforme de rénovation et la CC de la Vezouze en Piémont en fer de lance sur la production des EnR
- **Un tissu associatif investi** créant du lien social, à préserver et à fédérer
- **Une culture de la coopération** via le Pays



DÉFIS

Campagnes dynamiques

Accès & Maintien des services

Emploi & Précarité

DE DÉVELOPPEMENT COUP D'ŒIL



PRIORITÉS 2022-2028

- Soutenir les services et l'économie de proximité
- Se mobiliser pour notre jeunesse
- Aider nos seniors à bien vieillir
- Poursuivre les efforts pour faciliter et décarboner les mobilités
- Renforcer notre stratégie touristique par la promotion du patrimoine, de nos paysages et de nos savoir-faire
- Faire de la transition écologique un atout de développement tout en préservant les ressources
- Animer et revitaliser nos villes, nos bourgs et nos villages
- Soutenir notre tissu associatif
- Valoriser l'image du Lunévillois

Vieillesse
& Jeunesse

Fierté
collective

Transition écologique
& énergétique

Priorité

1

SOUTENIR LES SERVICES ET L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Si le Pays dispose d'un bon niveau global d'équipements et de services, certaines fragilités demeurent notamment pour les communes de l'Est et du Sud Lunévillois. De plus, les évolutions sociétales amplifiées par la pandémie de COVID-19 induisent de nouvelles demandes et bousculent l'offre traditionnelle : boom du e-commerce, engouement pour les circuits courts... Notre priorité : nous mobiliser pour maintenir des commerces, des services, des activités et des entreprises dans nos territoires, pour bien vivre et créer du lien.

CONSTATS CLÉS

- Un bon maillage d'équipements de proximité
- Une offre de santé satisfaisante mais fragile : 64 % des médecins généralistes âgés de 55 ans et 63 % des professionnels exercent dans la CCTLB*
- 72 % des emplois dits présentiels (liés à la satisfaction des besoins des habitants)
- 4 000 emplois perdus depuis 1980, dont 1 400 depuis 2013

* Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

OBJECTIFS

- **Maintenir et renforcer l'offre** d'équipements, de services, de services publics, d'artisanat et de commerces structurants afin de conforter le maillage territorial du Pays et de mieux répondre aux besoins des habitants
- **Conforter et renforcer les pôles de santé** de proximité et intermédiaires, qu'ils soient sous gestion publique ou privée, et mettre en place les conditions favorables d'accueil des soignants
- **Accompagner et encourager le développement des entreprises du territoire**
- **Faciliter l'implantation et le développement des entreprises** sur le territoire, et les accompagner à faire face à l'évolution des modes de production et de consommation
- **Contribuer au développement de tiers lieux**
- **Favoriser l'inclusion numérique**
- **Favoriser la médecine numérique** (télémédecine)

PROJETS STRUCTURANTS

- Création d'un tiers lieux à Badonviller
- Accueil de pépinières d'entreprises
- Création d'un commerce multiservices à Einvaux
- Réhabilitation d'un restaurant à Einville-au-Jard
- Ouverture d'un multiservices à Fontenoy la Joute
- Création d'un Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire à Ménil-Flin
- Etc.



Priorité **2** SE MOBILISER POUR NOTRE JEUNESSE

Plus de 28 % des habitants ont moins de 25 ans. Mais, ce chiffre ne doit pas masquer les difficultés éprouvées par nos territoires à « conserver sa jeunesse » ainsi que celles de nos jeunes à entrer dans l'âge adulte, faute d'emplois et d'offres de formations adaptées. Notre responsabilité collective est de favoriser la réussite de notre jeunesse pour que cette génération trouve sur le territoire les conditions d'un véritable épanouissement.

CONSTATS CLÉS

- Baisse de - 1,1 point du taux de scolarisation entre 2012 et 2017
- 64 % des plus de 15 ans possèdent un diplôme inférieur au CAP-BEP ou pas de diplôme
- Près d'un jeune actif de moins de 30 ans sur 3 au chômage
- Une difficulté partagée par les entreprises : trouver et fidéliser une main d'œuvre



OBJECTIFS

- **En fonction des spécificités et les besoins de chaque intercommunalité, améliorer les services**, augmenter et diversifier les structures d'accueil collectives et individuelles de la petite enfance pour répondre au mieux aux besoins des familles du territoire et aux attentes de celles qui projettent de s'y installer
- **Valoriser les parcours scolaires et les services périscolaires** en recherchant la cohérence entre le besoin de proximité et les exigences de qualité de l'enseignement
- **Lever les freins à l'accès à l'éducation et à la qualification des jeunes**
- **Créer les conditions propices à l'épanouissement des jeunes** en les accompagnant et en les valorisant : accès aux loisirs (sports, culture, arts), à la formation, prévention des addictions, etc.

PROJETS STRUCTURANTS

- Extension du groupe scolaire à Mignéville
- Encourager la formation des assistantes maternelles
- Lancement par la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF
- Extension et rénovation d'un multi-accueil d'enfants à Blainville-sur-l'Eau
- Création d'un groupe scolaire à Einville-au-Jard
- Construction d'un groupe scolaire à Bénaménil
- Etc.

Priorité
3

AIDER NOS SENIORS À BIEN VIEILLIR

Comme l'ensemble de la France, le Pays du Lunévillois entre dans une période de vieillissement de sa population, qui correspond à la montée en âge de la génération du Baby-boom. Le territoire est particulièrement concerné, car il présente depuis ces dernières années un essoufflement de son solde naturel (naissances - décès) et un solde migratoire négatif (emménagements - déménagements). L'enjeu est donc de maintenir le meilleur équilibre générationnel possible et de donner à nos aînés toute leur place dans nos territoires en les accompagnant, ainsi que les personnes qui prennent soin d'eux.

CONSTATS CLÉS

- **Aujourd'hui :**
1 habitant sur 5 a plus de 65 ans, soit 87 seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans
- **En 2030 :**
1 habitant sur 4 aura plus de 65 ans

OBJECTIFS

- **Faciliter l'accès aux équipements et aux services du quotidien**, en particulier l'accès à la prévention et aux soins pour les aînés
- **Garantir les conditions du "bien vieillir"** dans un cadre de vie de qualité, à domicile et dans des structures adaptées aux étapes du vieillissement
- **Accompagner les aidants familiaux**, bénévoles et professionnels avec le développement de services adaptés : mise en place d'espaces temps d'échanges, formation, valorisation des métiers d'aide à domicile auprès des jeunes, etc.
- **Lutter contre l'isolement des personnes âgées**, en soutenant les initiatives associatives et les rencontres intergénérationnelles



PROJETS STRUCTURANTS

- Mise en place d'actions au sein des médiathèques liées aux nouveaux usages
- Déploiement des assistants numériques
- Création de projets et d'actions pour les seniors en vacances
- Accompagnement de l'action MONALISA
- Création d'une Maison de la mémoire et du répit à Blainville-sur-l'Eau
- Création d'une résidence intergénérationnelle à Courbesseaux
- Etc.

Priorité

4

POURSUIVRE LES EFFORTS POUR FACILITER ET DÉCARBONER LES MOBILITÉS

Depuis 2010, les intercommunalités et le Pays œuvrent pour mettre en place une politique volontariste en matière de déplacements et proposer des alternatives à l'usage encore dominant de la voiture individuelle : mise en place d'un transport à la demande (TÉDIBUS), aménagement de d'aires de covoiturage, déploiement du service d'autopartage électrique LULU au sein de la Communauté de Communes Territoires de Lunéville à Baccarat, création d'un garage solidaire... Mais, ces efforts doivent être poursuivis, pour lutter contre l'isolement de nos territoires les plus ruraux.

OBJECTIFS

- **Faciliter la mobilité de tous** (notamment des jeunes et des précaires) et améliorer l'accessibilité physique vers les pôles d'emplois et de services
- **Améliorer et encourager l'intermodalité** de rabattement vers les transports en commun et vers les gares
- **Poursuivre le développement des pratiques et services d'alternatives à la voiture individuelle thermique** : intermodalité, covoiturage, autopartage, bornes pour véhicules électriques, vélos électriques...
- **Développer un réseau de mobilités douces** à l'échelle du Pays et entre les villages
- **Poursuivre les efforts pour sensibiliser les habitants** et les entreprises sur les aux transports alternatifs

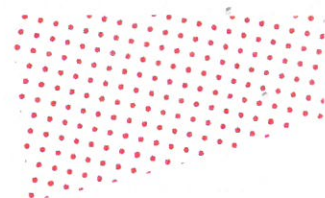
CONSTATS CLÉS

- 80 % des actifs utilisent la voiture pour aller au travail
- 7 % des actifs utilisent les transports en commun
- 8 % des actifs utilisent le vélo ou la marche



PROJETS STRUCTURANTS

- Création d'un service d'autopartage
- Création de voies douces sur les territoires
- Déploiement du service Velo's cool
- Élaboration d'un schéma cyclable
- Aménagement d'un pôle multimodal sur la gare d'Igney-Avricourt
- Mise en place d'un service d'autostop organisé « RÉZO POUCE »
- Expérimentation d'un service de transport solidaire sur la Communauté de Communes Vezouze en Piémont
- Soutien au déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques
- Etc.



Priorité

5

RENFORCER NOTRE STRATÉGIE TOURISTIQUE PAR LA PROMOTION DU PATRIMOINE, DE NOS PAYSAGES ET DE NOS SAVOIR-FAIRE

Le tourisme est depuis 2012 l'un des chantiers prioritaires du Pays avec la mise en place d'une politique d'accueil et de promotion concertée et coordonnée par la Maison du Tourisme. Si le territoire dispose de trois pôles majeurs (Château des Lumières de Lunéville, Cristallerie de Baccarat et lacs de Pierre Percée), c'est plus largement son patrimoine, ses paysages et les savoir-faire de ses agriculteurs, artisans et entreprises qui sont ses atouts. Notre ambition est d'intensifier nos efforts et de révéler ce qui rend notre territoire unique et attachant.

CONSTATS CLÉS

- Plus de 30 000 touristes conseillés par les Maisons du tourisme du Pays en 2019, par accueil physique, téléphonique ou mail (avant la crise sanitaire)
- 90 % des touristes d'origine française
- 200 km de pistes cyclables, dont passage de la véloroute européenne « Voie bleue »

OBJECTIFS

- **Développer des offres et des parcours thématiques** autour du tourisme vert, du tourisme fluvial, du Slow tourisme, du tourisme de mémoire, du tourisme industriel et artisanal (valoriser l'intelligence du geste), du tourisme équestre, sur l'énergie...
- **Valoriser la beauté des paysages** du Lunévillois par des aménagements
- **Favoriser la création et l'entretien des sentiers de randonnées**
- **Soutenir les festivals et les événements** éco-responsables, et renforcer la notoriété par l'organisation de grands événements liés au sport/nature et à l'histoire
- **Développer l'offre d'hébergement**
- **Promouvoir le Pays à l'extérieur** et son inscription dans des échelles plus large par le développement des coopérations avec d'autres territoires
- **Développer la fierté collective**, la connaissance et l'appropriation par les habitants des atouts patrimoniaux ou paysagers du Pays

PROJETS STRUCTURANTS

- Travaux d'amélioration de la véloroute « Voie bleue » (ou V52)
- Création de la maison du flacon du parfum de Baccarat
- Valorisation du patrimoine sur la Communauté de communes de la Vezouze en Piémont
- Candidature au label « Ville et Pays d'art et d'histoire »
- Réhabilitation de l'église Saint-Jacques à Lunéville
- Création d'un Centre de la Mémoire et de la Déportation à Pexonne
- Etc.



Priorité

6

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT TOUT EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES

Avec l'inauguration en 2005 du Haut des ailes, le premier parc éolien en France développé avec un modèle d'actionnariat local, la Vezouze en Piémont est devenue un territoire pionnier en matière de transition énergétique. Depuis, le mouvement s'est étendu, notamment grâce à l'engagement actif des acteurs associatifs. Mais, l'accélération du réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité et la raréfaction des ressources imposent d'agir plus vite. Il y a là un double enjeu pour nos territoires, d'une part de conserver leur cadre de vie et d'autre part, de saisir les opportunités pour dynamiser le développement.

CONSTATS CLÉS

- 42 % d'espaces naturels et forestiers, dont 15 % protégés par des zonages environnementaux
- 52 % d'espaces agricoles
- Moins 20 % d'agriculteurs en 5 ans
- 30 % des agriculteurs en activité âgés de plus de 55 ans
- Près de 270 ha de surfaces agricoles ou naturelles artificialisées en 10 ans
- 7 chaufferies bois



OBJECTIFS

- **Préserver et aménager les milieux naturels** et notamment poursuivre les programmes d'assainissement et d'optimisation de l'alimentation en eau potable
- **Sensibiliser à l'éducation à l'environnement et aux espaces naturels sensibles**
- **Soutenir et accompagner l'activité agricole** en encourageant sa diversification, son adaptation au réchauffement climatique et son adéquation avec les attentes des consommateurs et les conditions du marché (cf. circuits courts)
- **Encourager le développement de la filière bois** locale et bois-énergie
- **Poursuivre l'engagement dans la transition énergétique**, en valorisant notamment leurs potentiels de production d'EnR&R dans le respect du cadre de vie et avec l'implication des habitants
- **Valoriser les ressources** (dont les déchets) et les savoir-faire en les inscrivant dans des logiques de circuits courts et de durabilité

PROJETS

STRUCTURANTS

- Engagement du Pays dans un Contrat d'Objectifs Territorial Climat-Air-Énergie-Économie circulaire avec l'ADEME
- Création d'une centrale solaire photovoltaïque au sol à Tanconville et à Cirey
- Développement et remplacement de Parc éolien
- Création d'unités de méthanisation
- Acquisition d'un cadastre solaire
- Création d'une unité de production d'hydrogène à Domjevin
- Etc.



Priorité

7

ANIMER ET REVITALISER NOS VILLES, NOS BOURGS ET NOS VILLAGES

La qualité de vie et l'identité de notre territoire reposent sur un chapelet de villages et de bourgs en lien avec la ville de Lunéville. Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols, de faible dynamisme démographique et de diffusion du numérique dans toutes les sphères de la société, il est primordial de préserver cette diversité et d'inventer de nouveaux leviers pour continuer d'animer nos villes, nos bourgs et nos villages. La mise en œuvre du programme national « Petites Villes de Demain » et la révision du SCoTSud54 constituent à cet égard des opportunités.

CONSTATS CLÉS

- Un réseau de 8 bourgs structurants, avec une offre à conforter de services de proximité
- Un logement sur 2 construits entre 2009 et 2018 dans une centralité (bourgs ou ville de Lunéville)
- 57 % des communes dotées d'un document d'urbanisme (soit 88 % de la population couverte)

OBJECTIFS

- **Rendre attractives les centralités** par l'amélioration du cadre de vie (habitat, espaces publics) et le maintien d'une offre de proximité
- **Adapter l'habitat aux parcours résidentiels** en développant une offre de logements adaptée aux besoins spécifiques des jeunes, des familles et des personnes âgées
- **Répondre aux besoins sociétaux et aux contraintes économiques** en matière d'immobilier résidentiel, dans le respect de l'habitat rural traditionnel et de centre-ville/bourg
- **Soutenir des projets d'aménagement sobres**, économes en ressources et résilients face au réchauffement climatique
- **Accompagner et soutenir la réhabilitation thermique des bâtiments publics ou privés**



PROJETS STRUCTURANTS

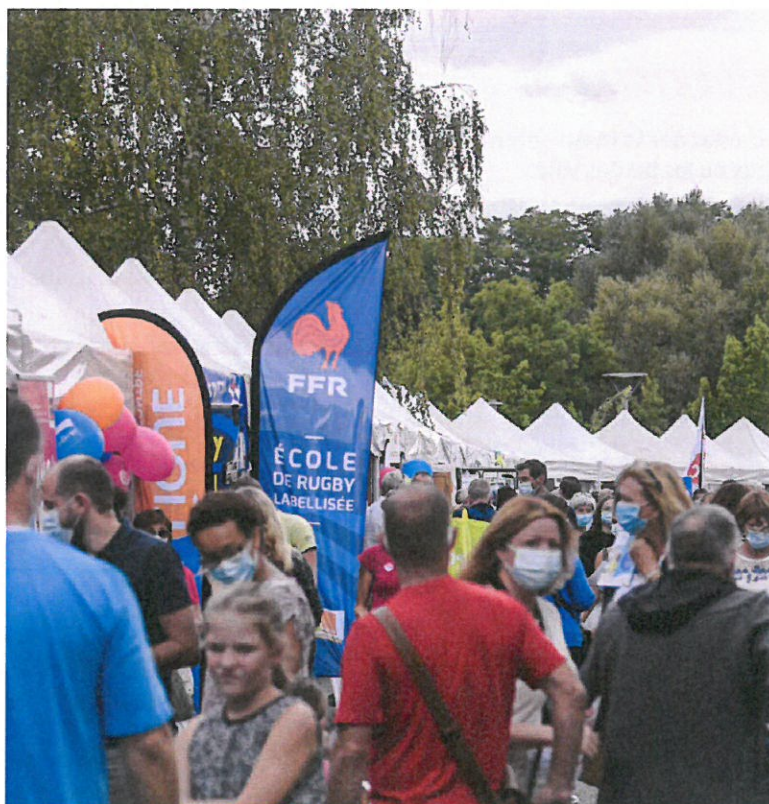
- Lancement des OPAH-RU et programme de revitalisation
- Développement de la plateforme de Rénovation Énergétique
- Réhabilitation de friches industrielles
- Lancement du programme national « Petites Villes de Demain » à Baccarat, Blainville-sur-l'Eau et Cirey-sur-Vezouze
- Etc.

Priorité

8

SOUTENIR NOTRE TISSU ASSOCIATIF

C'est l'une des richesses reconnues du Pays du Lunévillois : son tissu associatif est resté dynamique et apporte des solutions à des enjeux de société majeurs. Il est notamment représenté par les fédérations et les associations de l'éducation populaire qui participent activement à l'animation des communes et des villages : Familles rurales, Foyers ruraux, MJC... Mais, les attentes des habitants évoluent et la vie associative doit composer avec une population vieillissante, des financements publics qui se raréfient et un bénévolat qui mute pour devenir plus ponctuel.



CONSTATS CLÉS

En Meurthe-et-Moselle

- Entre 14 000 et 15 000 associations en 2020
- Entre 140 000 à 145 000 bénévoles, dont 41 % de bénévoles réguliers
- 23 700 salariés, dont un sur 2 relèvent du secteur social

OBJECTIFS

- **Impulser une mise en réseau des acteurs** associatifs et les aider à faire face aux évolutions de la société et des modes de vie
- **Communiquer pour valoriser le milieu associatif et améliorer sa visibilité**
- **Valoriser les initiatives associatives et citoyennes** et soutenir l'implication des habitants dans leur territoire
- **Accompagner les associations** dans la professionnalisation
- **Animer des lieux d'échanges**

PROJETS STRUCTURANTS

- Pas un projet plus qu'un autre, mais un maillage associatif dynamique sur l'ensemble du territoire qu'il faut soutenir et encourager
- Etc.

Priorité
.....

9

VALORISER L'IMAGE DU LUNÉVILLOIS

En dépit d'actions de promotion, le Pays du Lunévillois demeure encore trop méconnu et souffre du manque d'un récit partagé. Pourtant ses atouts sont nombreux et s'expriment partout : dans son patrimoine historique, son cadre naturel, ses productions agricoles, son artisanat, son engagement dans la transition énergétique... Sa signature est d'offrir à ses habitants un mode de vie plus doux et attentionné, fait de liens et d'une relation privilégiée à la nature, entre eaux et forêts, vallées et piémont, lacs et champs agricoles. Alors que la pandémie de Covid-19 et l'essor du télétravail ont donné envie à de nombreux citadins de s'installer à la campagne, il est temps de porter avec fierté l'image de notre territoire.

CONSTATS CLÉS

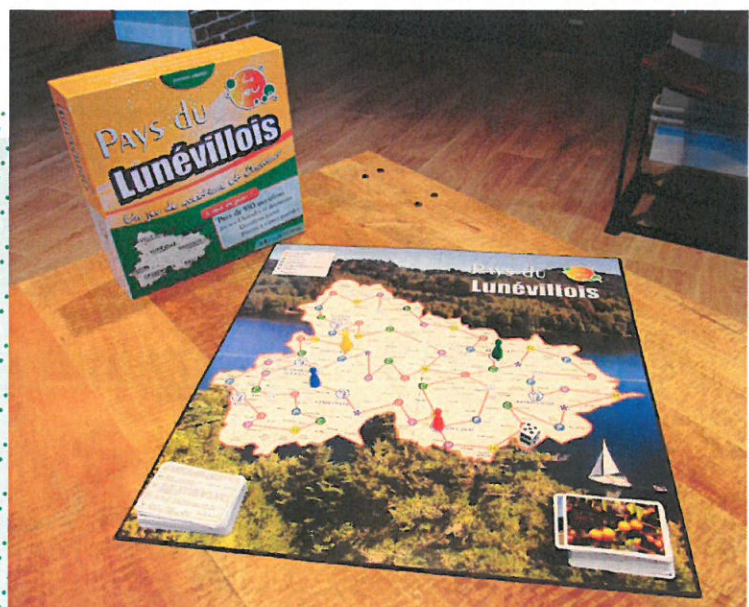
- Une image qui reste associée à la Lorraine et aux difficultés de son tissu économique dans les années 1980
- Un déficit de notoriété et une difficulté à positionner le territoire au niveau national
- Des talents et des entreprises remarquables mais méconnus
- Des habitants qui ne sont que trop rarement des ambassadeurs de leur territoire

OBJECTIFS

- **Accompagner le mouvement sociétal d'aspiration** à la vie dans les espaces ruraux ou les petites villes
- **Communiquer sur un territoire où "il fait bon vivre"** et définir des axes de promotion du territoire
- **Capitaliser sur la beauté du cadre de vie**, sur les grands espaces, la qualité de l'air et de l'alimentation et sur le lien social
- **Développer le référencement des produits identifiés au territoire** et la mise en avant des entreprises, des pépites et des talents

PROJETS STRUCTURANTS

- Édition et actualisation du guide du routard
- Création d'événements de promotion du territoire
- Édition des guides thématiques valorisant les richesses du territoire
- Refonte du site internet de la Maison du Tourisme
- Création d'un programme de visites thématiques
- Etc.



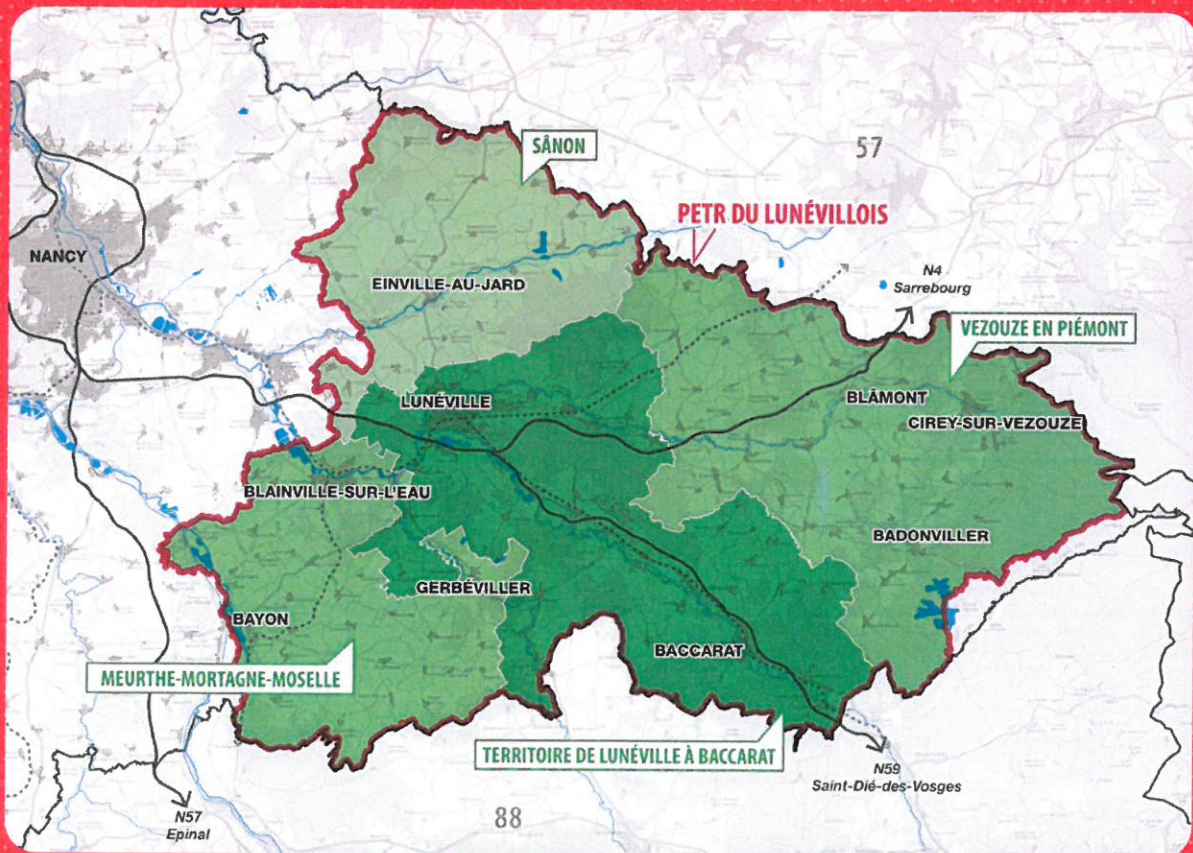
LE PAYS DU LUNÉVILLOIS, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES HABITANTS DEPUIS 2004

4
intercommunalités

159
communes

1 425
km²

76 190
habitants



CONCEPTION : AGENACE SCALEN / CREDITS PHOTOS : PAYS DU LUNÉVILLOIS (SAUF MENTION CONTRAIRE)
PHOTOS COUVERTURE : DESTINATION LORRAINE (D. JEROME MAY), CC DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE, A. BACCARAT

PROJET DE TERRITOIRE

Feuille de route

2022-2028



11 Ter Avenue de la Libération
54300 Lunéville



56 avenue Pierre Semard
54360 Blainville-sur-l'Eau



7 place de la Fontaine
54 370 Einville-au-Jard



11 Avenue de la Libération
54 300 Lunéville



38 rue de la Voise
54450 Blâmont